

Les crypto-monnaies, unités de compte cryptées ou monnaie cryptée : le cas du Bitcoin et de la Libra

Par Henri-Louis Vedie

Résumé

La décennie 2009-2019 a vu se développer les crypto-monnaies. Ce que certains appellent des unités de compte cryptées. Cette étude est consacrée à deux d'entre elles : le Bitcoin, créé en 2009, et la Libra, dont les premières devraient apparaître en 2020. Deux crypto-monnaies qui peuvent s'opposer ou se compléter. Unité de compte reconnue, le Bitcoin va vite apparaître aussi spéculatif, l'éloignant du caractère monétaire que certains veulent lui attribuer. A l'inverse, la Libra, monnaie en devenir Facebook, essaie de corriger certains aspects négatifs du Bitcoin, monnaie virtuelle, n'ayant aucune contrepartie réelle. C'est pourquoi, la Libra se veut être un « stable coin », dont l'émission est strictement en relation avec la détention de titres d'Etat ou/et de devises. Pour autant, les autorités bancaires privées et centrales ne semblent pas devoir faciliter son émission. Absentes lors de la création du Bitcoin, elles entendent peser de tout leur poids pour encadrer la Libra et différer sa date de lancement. L'étude, en rappelant ce qui fait l'originalité des deux, entend montrer aussi les raisons qui incitent le monde bancaire, national et international, à la prudence

Cette étude est consacrée aux crypto-monnaies, plus particulièrement à deux d'entre elles, la plus ancienne, le Bitcoin, et la plus récente, annoncée pour 2020, la Libra. Que faut-il entendre par crypto-monnaie ? Pas véritablement une monnaie, mais une unité de compte qui aspire à le devenir, peut-être, utilisant la cryptographie afin de sécuriser ses transactions. Qu'est-ce alors que la cryptographie ? C'est un ensemble de

procédés visant à crypter les informations échangées lors de transactions, c'est-à-dire à les transformer en un message codé compréhensible seulement par ceux qui disposent du code.

Si le Bitcoin est la plus ancienne, sans doute la plus connue des crypto-monnaies, il en existe des milliers et s'en créent tous les jours. A l'exception de la Libra, les dix

crypto-monnaies les plus importantes en capitalisation sont, par ordre alphabétique, Binance coin, Bitcoin, Bitcoin-cash, Bitcoin SV, EOS, Ethereum, Lite coin, Monero, Ripple et Stellar.

Le tableau 1, ci-dessous, précise l'historique de chacune d'entre elles, leur originalité et leur capitalisation - septembre 2019- en milliards de dollars.

Tableau 1 : Les dix principales crypto-monnaies en 2019. Leur capitalisation et leur spécificité.

Binance Coin	Monnaie virtuelle de la plateforme Binance, contraction de Binary et de Finance, une des plus importantes du monde, aujourd'hui basée à Malte. Capitalisation estimée à 3,3 milliards dollars
Bitcoin	La plus ancienne, lancée en 2009, destinée à être une unité de compte et un moyen d'échange au même titre que le Dollar ou l'Euro. Capitalisé à 174,9 milliards dollars
Bitcoin Cash	Né d'un schisme avec le Bitcoin, en juillet 2017, il se veut plus rapide dans sa circulation et moins onéreux. Capitalisé à 5 milliards dollars
Bitcoin SV	Bitcoin Satoshi Vision, né d'un schisme, cette fois avec Bitcoin Cash. Leurs auteurs affirment vouloir revenir aux idéaux de Satoshi Nakamoto, le légendaire supposé fondateur du Bitcoin. Capitalisé à 23 milliards dollars
EOS	Lancée en 2018, pour permettre des utilisations massives, ce que ne permettent pas Bitcoin ou Ethereum. Et pour cela, la plateforme propose des « Smart Contract », comme le fait Ethereum, mais à plus grande échelle. Capitalisé à 3 milliards dollars
ETHEREUM	Fondée en 2013 par Vitalik Buterin, informaticien canadien d'origine russe. Plateforme d'un protocole d'échanges décentralisés permettant la création, par leurs utilisateurs, de contrats intelligents, reposant sur un protocole informatique, vérifiant ou mettant en application des contrats mutuels. Cette plateforme lance, en 2015, une crypto-monnaie, l'ETHER, capitalisée à 18,4 milliards dollars
LITECOIN	Créée en 2011 par Charles Lee, ex-Google, le LITECOIN reprend l'essentiel des caractéristiques du BITCOIN, avec une validation des transactions beaucoup plus rapide. Capitalisation estimée à 4,1 milliards dollars
MONTERO Real Co	Crypto-monnaie créée en 2014, à partir d'une technologie différente de celle du Bitcoin. L'intérêt de cette technologie nouvelle est de garantir à cette crypto-monnaie, dans son usage, plus d'anonymat, le montant des transactions étant masqué. Capitalisation estimée à 1,2 milliards dollars
RIPPLE	Lancée en 2012, cette plateforme permet des transactions sécurisées et instantanées. Troisième crypto-monnaie en capitalisation, avec 10,9 milliards dollars
STELLAR	A l'origine, un protocole d'échanges financiers fondé par RIPPLE, dont il se sépare. De ce nouveau schisme naît Stellar. Une originalité, tous les jetons Stellar existent dès son lancement en 2014. Estimation de sa capitalisation : 1,2 milliards dollars

Source : Challenge n°620 – Septembre 2019

L'analyse de ce tableau montre que le Bitcoin n'est pas seulement la crypto-monnaie la plus ancienne, mais aussi, et de très loin, la plateforme ayant la capitalisation la plus forte, plus de 179 milliards de dollars en septembre 2019. Suivi à distance très respectable par ETHEREUM (18,4 milliards de dollars) et, plus loin encore, par RIPPLE (10,9 milliards de dollars), les sept autres ne dépassent pas 5 milliards de dollars (Bitcoin Cash) et se situent, le plus souvent, entre 1,2 et 4,3 milliards de dollars.

Autre constat, le Bitcoin est aussi l'inspirateur du Bitcoin Cash, lui-même étant à l'origine du Bitcoin SV. De même, LITECOIN ne diffère vraiment du Bitcoin que par la rapidité de validation de ses transactions.

Même logique avec ETHEREUM et EOS, ou avec RIPPLE et STELLAR. Par contre, avec BINANCE COIN ou avec MONERO, on est dans une autre logique, mais les deux plateformes ne capitalisent, à elles deux, que 4,5 milliards de dollars. Toutes ces remarques montrent que les crypto-monnaies s'identifient globalement et très majoritairement à une seule d'entre elles, le Bitcoin, que nous allons maintenant étudier dans le détail.

I. Le Bitcoin : crypto-monnaie ou crypto-unité de compte

Parler d'une crypto-monnaie lorsqu'on parle du Bitcoin nous semble à tout le moins excessif, s'agissant d'une unité de compte, sans support physique, née dans un contexte de méfiance et de défiance à l'égard du système bancaire, au lendemain de la crise des subprimes. Aussi, l'objet de cette étude est d'abord de rappeler l'historique de la naissance du Bitcoin, en le définissant, en rappelant qui l'a créé et pourquoi (A). Pour, ensuite, préciser que les Bitcoins ne sont pas stockés, mais transférables (B) et qu'ils demeurent, au regard de beaucoup d'experts, hautement spéculatifs (C).

A. Historique de cette unité de compte. Définition et raison de sa création

1. Le Bitcoin : un enfant de la crise des subprimes

Créé en 2009, dans un contexte délétère, pour répondre aux abus du système financier de 2008, avec pour objet de se substituer aux monnaies existantes, manipulées par les Etats et considérées comme responsables et complices de la crise, le Bitcoin, à l'origine, s'identifie à un grand registre numérique, où chaque transaction est enregistrée puis validée grâce à la puissance de calcul de millions d'ordinateurs de la dernière génération.

Plus concrètement, c'est une unité de compte destinée à servir de support numérique à l'échange, en se substituant au Dollar et à l'Euro, par exemple. Mais, ce n'est pas une monnaie, ne donnant lieu à aucun support physique : pièces ; billets ; chèques. Autre particularité importante, ce qui le différencie, là encore, de la monnaie, il n'est soumis au contrôle d'aucun Etat, d'aucune Banque centrale. Certains le considèrent comme une monnaie décentralisée, dont les règles de gestion ont été définies à l'avance, monnaie qui gagnerait en sécurité et en stabilité au fur et à mesure que le nombre de leurs utilisateurs augmente. Tel n'est pas notre sentiment. Au mieux, ou au pire, cela reste une unité de compte, à laquelle est attaché un nom, celui de Satoshi Nakamoto, qui serait né le 5 avril 1975 et de nationalité japonaise. Mais, problème, personne ne connaît physiquement Nakamoto Satoshi. Est-ce une seule personne ? Une entité de plusieurs personnes ? A ce jour, rien de vérifiable et/ou de vérifié. Lorsqu'on connaît la capitalisation du Bitcoin, aujourd'hui, à plus de 170 milliards de dollars, cette opacité interroge et pourrait inquiéter. Pour autant, tous et toutes reconnaissent l'existence de ce moyen d'échange, dématérialisé et décentralisé, qu'il nous faut maintenant préciser.

2 – Le Bitcoin : une unité de compte cryptée

Bitcoin est une contraction de deux mots anglais : bit et coin. Coin c'est une pièce de monnaie, bit une unité d'information binaire. Aussi, une définition simple du Bitcoin pourrait être la suivante : unité de compte virtuelle, stockée sur un support informatique, permettant d'échanger à partir d'une communauté d'utilisateurs des biens et des services sans avoir à recourir à une monnaie légale.

On rappellera, ici, que le système classique, par carte bancaire, met en présence quatre acteurs, s'il s'agit d'une carte Visa, ou trois acteurs s'il s'agit d'un système privatif comme l'American Express.

- Quatre acteurs dans le cadre d'une carte Visa, à savoir : le vendeur, l'acheteur et leurs banques respectives.
- Trois acteurs dans le cadre d'un système privatif comme l'American Express. L'acheteur et le vendeur, bien sûr, mais un seul intermédiaire financier, à la fois prestataire du vendeur et de l'acheteur.

Dans le cadre du Bitcoin, le vendeur est directement en relation avec l'acheteur. D'où la référence à un système binaire et d'un système qualifié encore de pair à pair.

Depuis Aristote, on attribue à la monnaie trois fonctions : unité de compte ; instrument d'échange et une réserve de valeur.

- Unité de compte, le Bitcoin l'est assurément. Mais, c'est une unité de compte limitée à une communauté d'utilisateurs, ayant volontairement pris l'engagement d'accepter le Bitcoin en règlement de leurs achats et de leurs ventes de biens de services. Ce qui le différencie d'une monnaie, unité de compte à vocation universelle.
- Une réserve de valeur, le Bitcoin ne l'est à l'évidence pas, étant une monnaie virtuelle, sans aucune contrepartie réelle.

Pour ces deux raisons, au moins, le Bitcoin n'est pas une monnaie au sens légal, mais une unité de compte cryptée, utilisant la cryptographie pour assurer la confidentialité de l'opération d'achat et de vente concernée par le Bitcoin.

B. Le Bitcoin : un support à l'échange dématérialisé et décentralisé

1. Un support dématérialisé

Dans les faits, le Bitcoin n'existe pas, n'étant stocké nulle part, ni sur un disque dur, ni sur une clé USB, par exemple. Seul existe l'historique des transactions, de toutes les transactions depuis la création de la plateforme et de son logiciel en 2009. Fin décembre 2017, ce sont près de 300 millions d'échanges en Bitcoin qui ont été ainsi répertoriés. Dans les faits, une fois la transaction réalisée, le Bitcoin disparaît et seul demeure le solde de chaque compte de ses utilisateurs.

2 – Un support décentralisé

Soumise à aucun contrôle d'Etat et de Banque centrale, la plateforme Bitcoin est une unité de compte décentralisée, dont les règles de fonctionnement et de gestion ont été définies par la plateforme. Quelles sont ces règles ?

On prendra, pour les préciser, le cas d'un acheteur A, d'un bien C, estimé à 100 Bitcoins, à un vendeur B. Cette transaction donne lieu à 4 opérations.

- La première est celle de son enregistrement dans un bloc, appelé encore groupe de transactions ;
- La seconde est celle de sa validation par des ordinateurs de la plateforme ;
- La troisième est celle de la datation de l'opération et son ajout à la chaîne des Blocs (Blockchain), que l'on peut assimiler à un vaste registre auquel tous les utilisateurs de la plateforme ont accès ;
- La quatrième et dernière opération est celle de sa validation et de l'envoi par B de C à A.

Pour garantir la confidentialité et la sécurité de l'opération, A et B vont disposer de deux clés : une clé publique et une autre privée, qui ont en commun d'être composées de plusieurs dizaines de chiffres et de lettres mélangés.

Si on prend l'exemple d'une boîte aux lettres, l'identification de cette boîte aux lettres c'est la clé publique. Pour l'ouvrir, c'est la clé privée.

Dans notre exemple, si A veut envoyer des Bitcoins à B, une demande écrite est envoyée sur le réseau, demande à laquelle sont joints les clés publiques de A et de B, le montant de Bitcoins à transférer (dans notre exemple 100 Bitcoins) et la clé privée de A, acheteur de C. Cette demande de transaction va être ensuite étudiée par les « mineurs » pour validation.

3 – Le rôle clé des mineurs

Les « mineurs », ce ne sont pas des personnes ou des institutions mais des ordinateurs, qui vont être chargés de valider la transaction et de l'inscrire, après validation dans la Blockchain. Compte tenu de la complexité des clés et du volume des transactions, pour effectuer les calculs de validation, on aura recours à une puissance informatique considérable et à des ordinateurs en conséquence. Aussi, pour récompenser, pour financer le recours à une technologie de dernière génération, chaque validation du bloc donne lieu à l'émission de Bitcoins destinés à la plateforme concernée par cette

validation. En résumé, si l'opération est bien totalement dématérialisée, elle est accompagnée de l'émission de Bitcoins qui pourront ensuite s'échanger sur un marché Bitcoin / Bitchain. C'est pourquoi, tous les Bitcoins en circulation ne sont pas ceux de l'échange de C de B vers A, mais ceux tenant à récompenser la technologie ayant servi à cette validation.

Point important, dès 2009, la plateforme centrale a fixé un plafond à cette émission, le limitant à 21 millions de Bitcoins. Et si en 2009, chaque bloc validé était rémunéré à 50 Bitcoins, le montant de la validation est divisé par deux tous les quatre ans, 25 Bitcoins, en 2013, et 12,5 Bitcoins, aujourd'hui. A terme, pour arriver à 21 millions de Bitcoins, cela serait possible en 2140. En limitant volontairement à 21 millions l'émission de Bitcoins, on crée une situation où l'offre étant plafonnée, le cours du Bitcoin dépendrait alors de l'évolution de la demande liée, elle, au succès ou non du Bitcoin. Si succès il y a, son cours ne pourrait qu'augmenter. A l'inverse, si le mouvement s'inscrivait dans un rejet progressif du Bitcoin, son cours pourrait s'effondrer à moyen et long termes.

Le bilan du Bitcoin est donc contrasté. Pensé comme un moyen d'échange dématérialisé, il va connaître des mouvements erratiques, avec un cours qui s'effondre de 73%, en 2018, et un gain de 158% sur les huit premiers mois de 2019. Ce mouvement erratique touche également les autres monnaies cryptées. Comme le Balance Coin, -30% ; en 2018, +257% sur les huit premiers mois de 2019 ou, encore, Ethereum, -82%, en 2019, et +26% durant les premiers mois de 2019.

Pour ce qui en doutait, cette crypto-monnaie / unité de compte est hautement spéculative. Ce qui l'éloigne davantage d'un statut de monnaie et qui pourrait nuire globalement au développement des crypto-monnaies à moyen terme.

II. La Libra : une unité de compte Facebook à vocation universelle

La Libra est un projet de crypto-unité de compte initié par Facebook, qui pourrait voir le jour en 2020-2021. A l'état de projet, la Libra suscite beaucoup de réserves de la part des banques privées et des banquiers centraux. Nous verrons, tout d'abord, l'historique de ce projet (A), puis ce qui fait son originalité et ce qui le distingue du Bitcoin (B), pour conclure par les réserves dont il est l'objet, réserves grandissantes qui pourraient retarder son apparition sur les marchés (C).

A. Un historique des plus récents

Dès 2017, David Marcus, vice-président de Facebook et ancien président de PayPal, va s'efforcer de convaincre Mark Zuckerberg de la nécessité, pour Facebook, de se doter d'une crypto-monnaie. Déjà en 2019, Facebook a connu l'expérience des crypto-monnaies avec Facebook Credits, monnaie virtuelle pour les jeux vidéo. L'expérience a été un échec. Mais Mark Zuckerberg connaît dans les années 2017-2018 des temps difficiles, la croissance de Facebook se ralentit, faute d'espace pour placer de la publicité, le réseau fait le plein d'abonnés dans les pays les plus riches etc...De plus, les scandales liés à la gestion des données personnelles ont terni son image. Facebook a donc besoin d'un second souffle. Le projet de David Marcus tombe à pic. En mai 2018, Zuckerberg, lui, en confie la responsabilité.

B. Un projet original qui ne manque pas d'atouts

Avec Whatsapp et Instagram, Facebook c'est une force de frappe de 2,4 milliards d'utilisateurs. Avec Facebook c'est une capitalisation qui dépasse, à elle seule, 500 milliards de dollars, soit sensiblement le double de celle des crypto-monnaies toutes réunies. Malgré ces incontestables moyens, Facebook sait aussi qu'il ne pourra se lancer seul sur un tel projet qui repose sur un concept totalement différent de celui du Bitcoin, à savoir proposer une unité de compte stable, à vocation universelle.

1. Données générales de la Libra

L'originalité est de faire reposer la Libra sur un principe de stabilité. Autrement dit, la Libra serait une unité de compte virtuelle stable, ce que l'on va appeler « stable coin ». A la différence des unités de compte « minables », c'est-à-dire de transactions validées à partir d'un calcul et de son enregistrement dans la Blockchain, comme le Bitcoin, la Libra se veut être une unité de compte qui remplace une monnaie existante sur le principe de « un pour un ». Ce qui existe déjà avec le Tether¹, lancé sous le nom de Real-com, puis rebaptisé Tether en 2014, avec une règle que chaque Tether est garanti par la société Tethernic. Reste, cependant, à trouver des partenaires. Pour cela, Facebook a créé une fondation suisse, regroupant aujourd'hui vingt-huit grands noms et ONG, tels que : Visa, Master-Card, Uber, PayPal, Iliad (fice), ou encore Spotify (Service de musique en ligne donnant lieu à des millions de titres).

2. Une réserve monétaire garantie

Cette fondation a une mission bien précise : se constituer un panier de devises ou d'actifs réputés sûrs, la gestion des portefeuilles numériques étant confiés à une filiale cent pour cent de Facebook, Calibra. On se retrouve, ici, un demi-siècle en arrière, avec les DTS (Droits de Tirage Spécial) du FMI, ou encore avec la création de l'Ecu. Mais, cette fois, pas question de politique, mais plus directement la création, aujourd'hui, d'une unité de compte universelle, prête à devenir une monnaie universelle, à partir d'une réflexion centralisée, sécurisée et solide. A ces fins, Calibra entend avoir un collatéral strictement identique entre le nombre de Libras en circulation et les réserves monétaires de la fondation, gérées par Calibra.

Comme on peut le constater, l'approche de Facebook avec la Libra est totalement différente de celle du Bitcoin. Plus encore, cette approche tire les leçons d'une unité de compte devenue hautement spéculative, de par son absence de liens, directs ou indirects, avec les monnaies.

1. Contrairement aux unités de comptes à cours variables, le TETHER ne pouvait être « miné », et le nombre de TETHER en circulation dépend du montant de dollars, d'euros, etc...détenus par le compte TETHER. Théoriquement, les deux doivent être identiques. Et TETHER affirme la plus grande transparence, en rappelant que l'on peut vérifier sur son site la réserve monétaire et le nombre de TETHERS en circulation. Sa capitalisation atteint aujourd'hui 4 milliards de dollars.

Plus question d'imaginer, un instant, une émission de Libras qui ne s'appuierait pas sur un montant équivalent de devises. Enfin, alors que le Bitcoin est totalement virtuel, tel ne serait pas le cas de la Libra.

Prévu pour être lancé en 2020, le projet de l'unité de compte Facebook a fait l'objet de doutes et de critiques concernant sa transparence, par exemple, et l'engagement de ne pas émettre des Libras au-delà de la stricte équivalence avec sa réserve. Marc Zuckerberg reconnaissait récemment que son lancement pourrait ne pas se faire dans les délais prévus initialement, au premier semestre 2020.

C. Un projet contesté sur le plan théorique et par les banquiers privés et centraux

1. Un projet contesté dans sa logique théorique

On trouvera ici l'analyse critique formulée par Michel Aglietta, dans un article intitulé « pourquoi le projet présenté par Facebook est voué à l'échec »², analyse que nous partageons globalement. Pour Michel Aglietta, le projet pose question, au moins pour trois raisons.

La première est liée à son universalité. Est-elle envisageable, si l'émetteur de la Libra s'affranchit des règles publiques qui légitiment la monnaie, et ce d'autant plus qu'il n'existe pas, à ce jour, de banque centrale universelle. La réponse à cette question est à l'évidence non.

La seconde tient au degré de confiance que peuvent avoir les acteurs économiques dans un projet porté par un opérateur privé, proposant une e-monnaie cryptée, n'ayant aucun lien avec une quelconque monnaie nationale du système. Il est légitime de penser qu'en l'état actuel du projet, il ne fera pas le plein de confiance. Et sans cette confiance, il n'est pas certain que les utilisateurs de Facebook se ruent sur la Libra.

Enfin, la référence à un panel, qui pourrait conforter cette confiance, est purement théorique, dès l'instant où les rapports entre les différentes devises du panel ne sont pas régulés.

2. Cf. Challenges n°620 – 5 septembre 2019 – page 54

2. Un projet dénoncé par les banquiers privés et centraux

Outre le danger de voir numériser le système financier, les banquiers centraux et privés contestent la modernité du projet, s'agissant – au contraire – pour eux d'un retour en arrière moyenâgeux où chaque grand féodal voulait disposer de sa propre monnaie. Autre critique, formulée par Olivier Klein³, celle concernant la réserve financière associée à la Libra, qui ne serait investie que dans des titres d'Etat, sans risque, privant d'autant les entreprises privées de moyens dont elles ont besoin. Enfin, pour Olivier Klein, aucune garantie dans la promesse d'émettre des Libras en stricte équivalence avec le montant de la réserve. Pour lui, les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent. C'est pourquoi, il doute fort que le consortium CALIBRA respecte cet engagement. Enfin, lors de son audition au Sénat sur la souveraineté numérique, François Villeroy de Gahlau, gouverneur de la Banque de France a appelé à ne pas être naïf, la Libra est un projet d'intérêts privés, pas totalement guidé par la recherche du bien commun. Et nous laisserons le mot de la fin à Christine Lagarde qui, en novembre 2018, rappelait que « si une monnaie numérique ne convient pas forcément à tout le monde, il faut étudier sa faisabilité avec sérieux, prudence et créativité ».

Bien qu'étant un projet de « stable coin », le projet Facebook suscite donc bien plus de critiques que ne l'avait été le projet du Bitcoin, pourtant beaucoup plus spéculatif dans sa démarche. On peut, donc, penser que les mouvements erratiques du Bitcoin ont rendu les Banques centrales, les dirigeants des pays industriels très prudents, voire sceptiques, à l'égard de crypto-monnaies qui ne sont dans les faits que des crypto-unités de compte. Autre différence majeure avec le Bitcoin, c'est que le projet Facebook arrive avec un potentiel de 2,4 milliards d'utilisateurs. Rien à voir avec les quarante millions de détenteurs de Bitcoins. Raison supplémentaire pour être prudent ou douter. Et comme le répète régulièrement le PDG de J-P. Morgan, qui, lui aussi, réfléchit à un projet de crypto-monnaie « J-P-M Coin », que l'on ne peut donc taxer d'opposant frontal aux e-monnaies :

« En termes de concurrence, nous voulons un terrain de jeu égal pour tous. Et les pouvoirs publics doivent être fermes afin que les personnes qui détiennent de l'argent ou réalisent des transactions vivent tous selon les mêmes règles, avec les bons contrôles sur place ».

On ne peut être plus clair. Et dans le projet Facebook, on est encore loin du compte pour répondre positivement aux attentes et aux réserves exprimées.

3. Professeur à HEC – Directeur Général de la BRED

À propos de l'auteur, Henri-Louis Védie

Docteur d'état ès sciences économiques (Paris Dauphine) et diplômé d'études supérieures de droit (Paris I), Henri-Louis VEDIE est Professeur émérite (Groupe HEC Paris). Auteur d'une quinzaine d'ouvrages, dont les derniers ont été consacrés aux fonds souverains et à l'économie marocaine, d'une dizaine d'ouvrages collectifs, des dizaines d'articles, parfois en anglais, en espagnol et en arabe. Ces activités d'enseignement l'ont été principalement à HEC, mais l'ont conduit aussi à Moscou, à Varsovie, à Budapest, à Abou Dhabi, à Rabat... Henri-Louis VEDIE a été également Consultant au Conseil de l'Europe et membre de section au Conseil Economique et Social.

À propos de Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

[Read more](#)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



Policy Center for the New South

Suncity Complex, Building C, Av. Addolb, Albortokal Street,
Hay Riad, Rabat, Maroc.

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : www.policycenter.ma